



LES MODES DE RÉMUNÉRATION DES ARTISTES

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Votre structure emploie des intermittents, des artistes auteurs, des mannequins
- ✓ Vous confondez droits d'auteurs, redevances, royauté, droit à l'image
- ✓ Vous avez peur de ne pas être en règle lors d'un contrôle fiscal ou Urssaf

Durée

1 jour en présentiel
ou à distance (7 h)

Tarif

590 € HT

Effectif

8-10 participants

Intervenants

Eric Hainaut

Dates

A venir

Horaires

9h30 à 13h - 14h à 17h30

N° d'agrément

11753874875

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre la différence entre tous les modes de rémunérations
- ✓ Être en règle tant fiscalement que d'un point de vue social
- ✓ Savoir optimiser l'emploi de ces différents intervenants

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

PUBLIC

- ✓ Tous ceux qui au sein d'une structure de spectacle vivant, de production phonographique, audiovisuel, jeux vidéo ou éditions littéraires, sont confrontés à l'emploi de tous ces prestataires.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Alternance d'éléments techniques et d'exemples pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'un test

PLAN DE FORMATION

C'est quoi un artiste ?

Quelle est la différence entre un artiste-auteur et un artiste-interprète ?

Comment rémunérer leur travail ? (droits d'auteurs, cachets, redevances)

Quelle différence entre les droits d'auteurs, les royalties, redevances et les droits à l'image ?

C'est quoi l'Urssaf Limousin ?

Quelles sont les obligations des employeurs qui versent des salaires, des droits d'auteurs ou des redevances ?

Quelles sont les zones de risques dans vos structures ?

Parcours de la vie d'une œuvre musicale, audiovisuelle, littéraire, et d'un jeu vidéo

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : questions/ réponses, exercices pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM